



8^e ASSEMBLÉE DES ACTEURS DE L'EAU
DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE
DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

21 FÉVRIER 2024
HÔTEL GOUVERNEUR
TROIS-RIVIÈRES

TCREF

Table de concertation régionale de
l'estuaire fluvial du Saint-Laurent

LA TCREF

La table de concertation régionale de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent (TCREF) est une structure de concertation mise en place par le Comité ZIP Les Deux Rives dans le cadre d'un mandat délivré par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

La mission de la TCREF est de « *Définir collectivement une stratégie d'intervention concertée pour favoriser l'harmonisation des usages, la conservation et la mise en valeur des ressources de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent, et ce, au bénéfice des collectivités* ».

LES OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE DES ACTEURS DE L'EAU

Le Comité ZIP Les Deux Rives est heureux de vous convier à la 8^e Assemblée des acteurs de l'eau de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF). Sous le thème : " Favorisons une saine gestion des berges", l'assemblée des acteurs de l'eau permettra de vous présenter un portrait de l'état des berges du fleuve sur le territoire de l'estuaire fluvial. L'après-midi permettra de faire un tour d'horizon de la réglementation associée aux travaux de stabilisation des berges et de vous faire connaître des initiatives visant une stabilisation écoresponsable des berges du Saint-Laurent.

L'ÉQUIPE DU COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

- Mylène Vallée, Directrice générale
- Catherine Leclerc, Adjointe de direction et chargée de projets
- Guillaume Delair, Coordonnateur de projets
- Sophie Lacoursière, Coordonnatrice de projets
- Domenico Polsoni, Chargé de projets
- Caroline Caron, Chargée de projets

PROGRAMMATION	
8H30	Accueil des participants
9H00	Mot de bienvenue
9H05	Déroulement et objectifs de la journée
9H20	Programme de suivi sur la mobilité des berges du tronçon fluvial du Saint-Laurent : enjeux et processus de mobilité de l'estuaire fluvial Jean-François Bernier, Professionnel de recherche, Faculté de foresterie, géographie et géomatique - Département de géographie, Université Laval
10H35	PAUSE
10H55	Atelier de concertation par MRC : La gestion des berges, quels sont vos besoins ?
11H45	DÎNER
13H00	La réglementation en rive - ce qu'il faut savoir ? Ophélie Drevet, Conseillère en environnement, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Julie Royer, Biologiste, Coordinatrice de la Conservation des espèces et des habitats, Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
13H45	Portfolio de solutions écoresponsables et résilientes de stabilisation de rives adaptées au fleuve dans la région de Portneuf Guillaume Delair, Coordinateur de projets au Comité ZIP Les Deux Rives
14H30	PAUSE
14H50	Protection des rives à l'aide des phytotechnologies, exemples pratiques Charles White, Associé délégué / Directeur / Environnement et Sciences de la terre, Cima +
15H35	Période d'échanges : retour sur la journée
15H50	Mot de clôture
16H00	Cocktail de réseautage

CONFÉRENCES

Programme de suivi sur la mobilité des berges du tronçon fluvial du Saint-Laurent : enjeux et processus de mobilité de l'estuaire fluvial

Conférencier :

Jean-François Bernier, Professionnel de recherche, Faculté de foresterie, géographie et géomatique - Département de géographie, Université Laval

Résumé :

La caractérisation des berges de l'estuaire fluvial la plus précise à ce jour a été achevée au printemps 2020 et constitue une base d'information géospatiale essentielle pour la gestion de l'aménagement en milieu riverain. Cette caractérisation a ensuite mené vers l'élaboration d'un nouveau projet de recherche (2020-2024) portant sur la mise en place d'une méthode de suivi historique et saisonnière de la mobilité des berges basée sur des techniques de télédétection (imagerie aérienne par drone) et sur l'intégration de données hydrométéorologiques. La présentation portera donc sur un survol des résultats de la caractérisation des berges ainsi que des processus et enjeux de mobilité présents dans la TCR de l'estuaire fluvial.

La réglementation en rive - ce qu'il faut savoir

Conférenciers :

Ophélie Drevet, Conseillère en environnement, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Julie Royer, Biologiste, Coordonnatrice de la Conservation des espèces et des habitats, Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Résumé :

Le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS) sont maintenant des incontournables pour la mise en place de projets en milieux humides, hydriques et sensibles. Cependant, il peut parfois être difficile de s'y retrouver et d'établir si une autorisation ministérielle est requise et quelles sont les pratiques à respecter en cas d'exemption. La présentation va faire ressortir les faits saillants ainsi que des exemples concrets et visuels pour vous mettre sur la bonne voie. Les ressources disponibles pour poser vos questions seront également abordées afin de vous aider à démystifier la réglementation en vigueur.

La loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune s'applique également pour les activités en rive. Une présentation vous permettra d'en apprendre plus sur les autorisations requises à ce sujet.

Portfolio de solutions écoresponsables et résilientes de stabilisation de rives adaptées au fleuve dans la région de Portneuf

Conférencier :

Guillaume Delair, Coordonnateur de projets au Comité ZIP Les Deux Rives

Résumé :

Débuté en 2021, le projet, mené par le Comité ZIP les Deux Rives et financé par la Fondation Alcoa, touche à sa fin. À l'aide d'un comité d'expert formé pour l'occasion, des plans types ont été réalisés par un ingénieur accompagné d'un ingénieur forestier et d'un biologiste, pour détailler des concepts de stabilisation sur certains sites représentatifs des problématiques d'érosion dans la région. L'objectif est multiple : aider les municipalités dans l'application de leur compétence en matière de réglementation relative aux rives, initier des changements sur les méthodes de stabilisation des rives pour éviter les impacts négatifs qu'elles entraînent et enfin aider les riverains à mieux choisir leurs concepts d'aménagement.

Protection des rives à l'aide des phytotechnologies, exemples pratiques

Conférencier : Charles White, Associé délégué / Directeur / Environnement et Sciences de la terre, Cima +

Résumé :

Cette présentation cherche à expliquer brièvement ce qu'est le génie végétal appliqué en rive, les enjeux liés à son utilisation et les bénéfices escomptés. Comment met-on en œuvre un tel projet, de la définition du besoin, en passant par le cadre légal et les contraintes de conception, présentation de quelques projets réalisés.



TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

3930, rue Louis-Pinard, bureau 206, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9 • Tél. : 819 375-8699 • administration@zip2r.org • www.tcref.org